



## Demande d'adhésion pour individus et familles

Les personnes qui souhaitent devenir membre du Club Nautique Ichtus (CNI) doivent remplir une demande d'adhésion via le formulaire en ligne ([www.ichtus.ch/adhesion](http://www.ichtus.ch/adhesion)).

Merci de prendre connaissance de l'intégralité des points ci-dessous avant de poursuivre ton inscription.

### Qui peut s'inscrire ?

Le CNI est ouvert à tous. Aucune limite d'âge n'est fixée, cependant les parents sont responsables de leurs enfants mineurs.

### Comment fonctionne le club ?

Le club n'a aucun but lucratif. Il est essentiellement financé par les cotisations annuelles des membres qui permettent de payer le loyer du local, les taxes de navigation, les frais d'entretien et de remplacement du matériel nautique, etc.

**Le bon fonctionnement d'Ichtus est assuré par chacun.** Les nouveaux membres, dès la séance d'accueil passée, et chaque membre ancien, dès sa première utilisation dans la saison d'un engin du club, doivent au club deux heures de bénévolat par saison. La participation aux journées d'entretien et de réparation du matériel communautaire est une façon sympathique de les concrétiser :-)

### Assurances

Il est vivement recommandé de vérifier soigneusement ta couverture assurance **responsabilité civile** (RC) afin d'être certain que les éventuels dommages occasionnés au matériel nautique seront couverts ! Notre fonds de réparation interne permet de pallier à une éventuelle lacune au niveau de ta RC et pour ceux qui sont couverts, permet de combler le trou lié à la franchise de ton assurance.

### Statuts

Merci de prendre connaissance de nos statuts ([www.ichtus.ch/statuts](http://www.ichtus.ch/statuts)) et t'assurer qu'ils sont OK pour toi.

### Prestations

Le CNI met à disposition une palette de **matériel nautique**: planches à voile, SUP, canoës, kayaks, aviron, dériveurs, catamarans, voiliers, combinaisons isothermiques, gilets de sauvetage, etc.

Moyennant une location et selon les disponibilités, le club met à disposition des **emplacements de stockage** pour du matériel privé.

### Tarifs

Les cotisations annuelles s'entendent par famille (au sens restreint du terme, soit **parents / enfants vivant sous le même toit**), indépendamment du nombre de personnes que cela représente.

Objet	Prix (CHF)
Frais d'ouverture de compte	50
Cotisation annuelle	90
Fonds de réparation interne	10
Emplacement de stockage (par unité) :	
casier (50 x 50 x 70 cm)	30
armoire (50 x 70 x 200 cm)	50
flotteur (sous le local)	50

### Processus d'adhésion

Inscription via notre site → paiement → invitation à la séance d'accueil → participation à la séance → utilisation du matériel du club.

### Renseignements

Par courriel: [contact@ichtus.ch](mailto:contact@ichtus.ch) ou auprès d'un membre du comité.